



Deutsch-Französisches Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

Programme de travail 2008

Avant-propos

Conformément au nouvel Accord entré en vigueur le 15 février 2006, le Conseil d'Orientation a pour mission « d'élaborer des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'Administration ». Lors de sa session du 5 décembre 2006, le Conseil d'Orientation a approuvé le Rapport d'Orientation 2007-2009 qui décrit le cadre de l'action de l'OFAJ pour l'année en cours ainsi que pour les deux années à venir. Il a proposé ce Rapport au Conseil d'Administration qui, lors de sa session du 14 février 2007 a souligné la richesse des programmes d'échanges proposés, la justesse des stratégies choisies et a voté à l'unanimité le Rapport d'Orientation sans y apporter de changement.

Le texte de travail pour l'année 2008 vient compléter le Rapport d'Orientation 2007-2009. Il illustre que le travail de l'OFAJ prend en compte les évolutions actuelles dans les deux pays tout en veillant à mettre en place des actions pérennes.

Conformément aux conclusions du Rapport d'Orientation 2007-2009, l'augmentation du nombre des participants ainsi que l'amélioration constante de la qualité des programmes proposés aux jeunes des deux pays, sont nos objectifs principaux. Il s'agit aussi de préparer les jeunes français et les jeunes allemands à devenir des citoyens européens.

Donner accès à un plus grand nombre de participants à nos programmes et ainsi parvenir à mieux remplir encore notre mission de service public reste notre objectif principal. Bien que les moyens financiers mis à notre disposition freinent le développement souhaité, nous utilisons toutes les possibilités afin de faire partager une expérience qui est, dans le monde actuel, indispensable pour tous. L'expérience internationale que dispense le séjour franco-allemand est une propédeutique pour une société dans laquelle non seulement le travail mais aussi tous les rapports humains seront de plus en plus marqués par les échanges entre personnes de toutes origines et de toutes cultures. De plus, nous poursuivons nos actions destinées à rendre notre public plus varié en nous adressant à ceux qui traditionnellement ne participent pas aux échanges franco-allemands. Notre démarche est ainsi double : augmenter et diversifier.

Dans le secteur des échanges scolaires et extra-scolaires les mesures prises pour assurer et renforcer la qualité des programmes feront l'objet de mesures d'évaluation renforcées. C'est à cette fin qu'a été développé, en coopération avec l'Office germano-polonais de la jeunesse et

l'association des organisations de rencontres culturelles (bkj) l'outil « d'évaluation des rencontres internationales ». Cette méthode est mise à la disposition des responsables d'échanges qui disposent ainsi d'un instrument d'évaluation. Notre objectif qui est l'amélioration constante et durable de la qualité des échanges ne peut être atteint qu'à la condition d'une utilisation large de cette méthode.

2008 sera l'année européenne du dialogue interculturel, l'année qui verra l'OFAJ fêter son 45^{ème} anniversaire, ce sera aussi l'année au cours de laquelle tous les programmes réalisés seront traités grâce à un nouveau système informatique de traitement des demandes et des subventions. Il permettra de resserrer les relations qui nous lient aux organisations, associations et institutions qui bénéficient de subventions OFAJ et nous permettra ainsi de gagner du temps dans le traitement administratif des dossiers. Ce temps gagné sera consacré à la recherche et à l'information de nouveaux partenaires ou à l'amélioration qualitative des programmes grâce à leur évaluation.

Alors que de nombreuses organisations de jeunesse nous font part de leurs difficultés à recruter des participants pour des actions franco-allemandes, nous voulons chercher avec elles de nouvelles voies pour rendre leurs offres plus attractives. Les permanents pédagogiques auront un rôle prépondérant dans ces actions.

1. Les programmes d'échange

Les échanges dans le cadre scolaire:

Donner encore plus de sens aux échanges scolaires, c'est pour l'OFAJ encourager les responsables à montrer aux élèves qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorer ses compétences linguistiques ou de découvrir un nouveau pays, c'est au-delà de ces deux éléments par ailleurs importants, faire prendre conscience qu'il existe aussi une autre façon d'aborder l'acquisition de connaissances, une autre façon de vivre ensemble le temps scolaire, d'autres habitudes culturelles et familiales, et ainsi constater que l'addition de deux conceptions parfois divergeantes peut déboucher sur la production d'un travail commun plus riche, plus nouveau que s'il avait été produit dans un cadre mononational. Avec le renforcement des offres de formation pour les échanges inscrits dans un projet pédagogique, nous ouvrons aussi la possibilité d'associer des enseignants de disciplines non linguistiques à nos actions et ainsi d'inscrire le séjour à l'étranger dans une démarche d'ouverture interdisciplinaire. Une des sessions de formation dispensée sera plus particulièrement ouverte aux enseignants de disciplines non linguistiques. Notre objectif est d'initier dès 2008 quelques échanges mis en place par de tels professeurs. De même, des actions concrètes en direction des élèves qui n'apprennent pas encore le français en Allemagne ou l'allemand en France sont en préparation.

L'objectif de mettre en place des actions liant les établissements en France et en Allemagne doit être poursuivi : il faut développer des mesures pérennes afin qu'un véritable parcours franco-allemand cohérent puisse être présenté aux parents et aux professeurs. Ce parcours doit permettre la reconnaissance mutuelle des périodes passées dans l'autre pays, l'OFAJ s'inscrit en cela dans le mouvement initié par les autorités des deux pays.

Le projet pilote d'information des chefs d'établissement a rencontré un vif succès et l'OFAJ organisera au cours de l'année 2008 plusieurs séances en veillant à réaliser les actions dans des aires géographiques différentes. Cependant, l'OFAJ ne peut multiplier à l'infini ces formations qui se feraient alors, en raison de leur coût, aux dépens des jeunes participants. Ces initiatives de l'OFAJ doivent rester des actions phares qui doivent ensuite être relayées par les acteurs locaux et par les administrations.

L'OFAJ mettra en place une politique d'information renforcée en direction des jeunes professeurs et des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, nous renforcerons pour ce faire la coopération avec les IUFM, les académies et la KMK. Les échanges scolaires doivent devenir moins dépendants de la seule personne du professeur et disparaître lorsque le responsable est muté ou part à la retraite. L'OFAJ souhaite sensibiliser les jeunes professeurs à l'importance des échanges franco-allemands.

Une attention particulière sera portée au cours de l'année 2008 aux écoles disposant d'une section européenne ou bilingue. Interlocuteur privilégié de ces établissements, l'OFAJ se doit aussi de veiller à ce qu'ils servent de modèles dans les bassins d'éducation dans lesquels ils se trouvent afin de susciter l'intérêt des autres élèves. Là aussi, il s'agit non pas de former ce qui pourrait s'apparenter à une élite mais de diffuser un enseignement de qualité et d'influencer ainsi les autres élèves. Nous organiserons une rencontre associant certains de ces établissements, rôle dévolu traditionnellement à l'OFAJ, mais nous évaluerons ensuite le bien-fondé de telles rencontres en proposant des formes alternatives pour tenir compte des ouvertures de classes de ce type au cours de ces dernières années.

La continuité du travail d'échanges sera assurée comme chaque année par la rencontre des « correspondants académiques et des Austauschreferenten der Länder » qui permet une évaluation précise des actions mises en place et une planification. Ces rencontres ont connu une évolution sensible depuis trois ans (définition d'un sujet central, mise en place de groupes de travail, rapport détaillé et chiffré délivré par l'OFAJ afin de suivre les variations et instauration d'un pilotage plus précis des subventions) et une attention particulière est portée à la possibilité de relier les échanges scolaires aux échanges extra-scolaires.

Les échanges extra-scolaires

Les échanges dans le cadre de l'éducation non-formelle représentent la plus grande part des programmes initiés et subventionnés par l'OFAJ. Notre coopération avec les organisations et associations de jeunesse est soutenue par le travail des « permanents pédagogiques ». Ils vont avoir un rôle primordial à jouer dans le rapprochement qui doit être plus important entre les activités de rencontre ayant lieu dans le cadre scolaire et celles ayant lieu dans le cadre extra-scolaire. L'OFAJ jouera un rôle éminent dans ce rapprochement car nous savons que celui ou celle qui apprend le français à l'école sera plus disposé à participer à une rencontre franco-allemande avec son club sportif, que celui qui, lors d'un échange dans le cadre d'un jumelage, a constaté qu'on peut très bien communiquer dans cette langue mais qui pense parfois qu'elle est difficile, se décidera plus facilement à apprendre l'allemand.

A la suite des colloques ayant eu lieu en 2004 à Berlin (« Les systèmes éducatifs français et allemand : l'Allemagne peut-elle s'inspirer du modèle français ? », « Quel rôle pour les associations d'éducation populaire, de jeunesse et de sport dans les deux pays ? ») et en 2006 à Tours (« Les systèmes éducatifs français et allemand : quel avenir pour la jeunesse ? »), nous

organiserons une autre manifestation qui sera consacrée à la question des synergies entre travail scolaire et extra-scolaire dans le domaine des activités de jeunesse, dans le domaine sportif et éducatif. A cette occasion des acteurs d'horizons divers (milieu éducatif, sportif, pédagogique mais aussi représentants des Ministères, des collectivités locales) auront à réfléchir et à travailler sur le sujet suivant : « Education pour tous et prévention de la violence dans les grandes agglomérations ». Il s'agira aussi d'une contribution à l'un de nos sujets prioritaires : « l'intégration et l'égalité des chances ».

La mise en réseau des différents domaines et des différents interlocuteurs présents à l'OFAJ sera poursuivie, nous devons mieux tirer partie des synergies que nous pourrons reconnaître. Pour ce faire, nous devons rapprocher les permanents pédagogiques, les correspondants régionaux ou les représentants des Länder et les organisations dites « centrales » afin qu'elles aient des échanges approfondis. Le rôle dévolu aux permanents pédagogiques dans ce rapprochement est essentiel et c'est pourquoi leur travail sera un des axes forts pour les années 2007 et 2008 au cours duquel une action d'évaluation sera mise en place.

A l'occasion de la tenue des Jeux Olympiques d'été à Pékin, l'OFAJ tient à remettre à l'honneur une tradition ancienne dans son travail et associer des participants du pays organisateur à ses programmes. Un séminaire tripartite franco-germano-chinois portant sur « le Sport comme moyen de prévention et d'intégration » sera organisé : une première rencontre aura lieu en 2007 en Allemagne puis en 2008 en Chine.

Conformément au souhait du Conseil d'orientation, l'OFAJ évaluera la place des jeunes gens et jeunes filles atteints de handicap dans les échanges franco-allemands et envisagera avec les organisations mettant en place les programmes comment la situation peut être, le cas échéant, améliorée.

L'ambition de l'OFAJ est de créer des réseaux ou de les renforcer là où ils existent déjà. Prenons comme exemple la musique populaire : depuis 2003, l'OFAJ soutient le festival Zikomm. Notre évaluation montre que l'idée a porté ses fruits : de nombreux contacts ont été noués et des groupes de musique français et allemands ont eu l'opportunité d'accroître leur notoriété et de faire des tournées. Conformément à la nouvelle philosophie de l'OFAJ pour ce genre de manifestation, notre engagement financier pour l'année 2008 ira de nouveau décroissant (2003: 355.500 Euro, 2004: 153.752 Euro, 2006: 87.7727 Euro). Le festival Zikomm devra faire la preuve qu'il peut maintenant être autonome financièrement car le soutien particulier, financier et intellectuel, de l'OFAJ dans un tel cadre ne peut constituer qu'une aide initiale à des projets innovants.

Les échanges dans le cadre de la formation professionnelle

L'importance des programmes destinés au public en formation professionnelle ou en première insertion sur le marché du travail a été prise en compte par l'OFAJ avec l'augmentation et la diversification de l'offre. Parallèlement, certains secteurs doivent orienter plus directement leurs programmes : ainsi pour les bourses individuelles proposées lors de la formation et pour lesquelles une démarche systématique de promotion sera poursuivie afin de parvenir à un positionnement original de l'OFAJ qui ne vienne pas doubler une offre existante. Il s'agit là d'un exemple reflétant la philosophie du secteur, à savoir évaluer les offres et les adapter constamment aux nouvelles nécessités de la formation professionnelle.

Les programmes que nous proposons dans ce domaine s'adressent souvent à un public parfois éloigné des échanges franco-allemands. De plus, il faut prendre en considération que le travail des responsables du secteur doit être maintenant d'aller quérir dans ces établissements de nouvelles personnes qui mettront en place des échanges. Trop souvent, nous assistons à une extinction de l'échange lors du départ de son initiateur. Ce sera une de nos priorités.

Les objectifs de l'année 2008 s'inscrivent dans cette nécessité de soutenir les programmes de groupe pour les établissements d'enseignement professionnel. Il pourra se révéler nécessaire d'organiser une rencontre avec les nouveaux responsables d'échange. De même, pour ce qui concerne le secteur des bourses individuelles, il conviendra de mettre en place des axes prioritaires, selon les études et selon les domaines professionnels afin de donner plus de poids à nos actions et d'augmenter ainsi leur notoriété. Les filières dites courtes ou intermédiaires continueront à être privilégiées.

L'OFAJ est opérateur dans le cadre du Fonds Social Européen (financement allemand) depuis 2007. Les programmes, en direction de personnes ayant des difficultés d'accession au marché du travail, se mettent en place et se poursuivront lors de l'année 2008. Venant en complément des contributions gouvernementales, les sommes du Fonds Social Européen sont particulièrement importantes pour l'OFAJ qui a ainsi l'opportunité de montrer sa capacité de mettre en réseau des acteurs de la formation en France et en Allemagne. La réussite des premières opérations en 2007 nous permettra de parfaire les programmes en 2008 et de nous inscrire dans une nouvelle initiative FSE.

Enfin, l'OFAJ mettra en place en 2008 un programme spécifique tenant compte des dissymétries des marchés du travail français et allemand. Il faudra pour ce faire procéder dans la deuxième moitié de 2007 à une analyse des secteurs en demande de main d'oeuvre dans les deux pays et voir s'il serait possible de faire bénéficier des jeunes diplômés d'une première expérience dans l'autre pays. Ce programme, qui devra se différencier du programme « Travail chez le partenaire », permettra une plus grande proximité de l'OFAJ avec le monde économique.

La politique linguistique

La question de l'apprentissage est fondamentalement transversale et sera en 2008 abordée sous ses différents aspects dans tous nos programmes. Au-delà de la systématisation de l'animation linguistique qui est maintenant réalisée, il faut maintenant que nous puissions évaluer quelles sont les retombées réelles de nos actions dans ce domaine. Ce sera ici aussi en particulier aux permanents pédagogiques de se livrer à une évaluation poussée des programmes mis en place et de nous proposer une étude sur leur efficacité, comme par exemple sur le choix d'un stage dans l'autre pays, sur le choix d'un lieu d'étude ou encore sur le choix des langues étrangères. Cela nous permettra au cours de l'année 2008 d'affiner l'offre et de l'adapter le cas échéant.

Les cours intensifs d'allemand ou de français destinés à la préparation d'un échange ou ceux destinés à la préparation d'un séjour professionnel ou d'un séjour d'études constituent une étape essentielle avant le départ des jeunes gens et jeunes filles. L'OFAJ propose des bourses afin de financer ses cours. Il souhaiterait inciter davantage les organisations à préparer les participants sur le plan linguistique et sur le plan culturel. Cependant, bien peu ont recours à ces bourses qui font partie des offres de l'OFAJ.

Les méthodes innovantes devront continuer à se diffuser plus largement, des accords avec des communes ou des départements afin de mettre en place des partenariats devront être envisagés.

Nous poursuivrons enfin la politique de conception, de réalisation et de diffusion de glossaires dont l'utilisation est généralisée lors des rencontres et dont l'apport en termes de notoriété est indéniable, comme l'a montré le glossaire « Intégration et égalité des chances ». Son succès contribue à renforcer la crédibilité des actions de l'OFAJ dans ce domaine. Au cours de l'année 2008 un glossaire portant sur les « Métiers du livre » paraîtra. Il viendra accompagner l'ensemble des programmes de l'OFAJ (jeunes traducteurs littéraires, libraires...) et renforcera le réseau franco-allemand mis en place par l'OFAJ dans le domaine culturel.

2. Domaine prioritaire : Intégration et égalité des chances

Au cours de l'« année du dialogue interculturel », le traitement du sujet qui s'est fait jusqu'à présent de manière bilatérale à l'OFAJ sera étendu à d'autres pays, en particulier à des pays dont sont originaires les immigrants présents en France et en Allemagne (Turquie, pays du Maghreb...). Cela s'effectuera en relation avec les gouvernements français et allemand qui ont déjà manifesté leur intérêt (en particulier en ce qui concerne les programmes avec la Turquie) et qui ont demandé à l'OFAJ, en sa qualité de centre de compétence, de faire des propositions en ce domaine (voir les projets innovants).

Dans les remarques préliminaires de ce texte de travail 2008, il a été souligné que le travail de l'OFAJ doit être pérenne. Les actions dans le domaine de « l'intégration et de l'égalité des chances » donne un bon exemple de la manière dont nous envisageons cette pérennité :

- 1 Le projet innovant « médiateurs jeunesse » se poursuit. En fonction des résultats de l'évaluation du deuxième cycle qui sera faite fin 2007, deux possibilités sont envisageables : soit nous organisons un troisième cycle qui poursuivra l'amélioration des modalités et des contenus de formation, soit l'évaluation du deuxième cycle aura montré que le modèle actuel est au point et nous organiserons alors une formation pour les formateurs destinée à ceux qui à l'avenir proposeront dans leurs associations (et avec l'aide de l'OFAJ) une formation de « médiateurs jeunesse ».
- 2 Après la réunion de novembre 2007 à Paris, une réunion sera organisée en 2008 en coopération avec la Cité Nationale de l'Immigration (Paris), la fondation Genshagen et les membres du réseau « favoriser l'intégration et l'égalité des chances » issus de Paris, de l'Ile de France, de Berlin et du Brandebourg.
- 3 La rencontre organisée en octobre 2006 et rassemblant des jeunes français et des jeunes allemands issus de milieux défavorisés ou de l'immigration (et dont les réflexions rendues publiques lors du Conseil des Ministres franco-allemands ont reçu un accueil très favorable) aura une suite. De nombreux participants l'avaient souhaité et nous pensons aussi que le gain pédagogique sera renforcé lors d'une deuxième rencontre au cours de laquelle ils pourront confronter leurs expériences et présenter des projets et parcours d'intégration réussis. Un séminaire aura lieu en septembre 2007 à Francfort-sur-le-Main et à Berlin. Pour l'année 2008, une extension est prévue avec un des pays d'origine des participants.

3. Projets innovants

Le volontariat franco-allemand

Dans le cadre de la mise en place d'un volontariat franco-allemand, les démarches de l'OFAJ, qui se poursuivaient depuis des années, ont connu une évolution positive au cours de ces derniers mois. La création des structures législatives avec la naissance du « volontariat associatif » a apporté le cadre nécessaire. Notre objectif est de faire participer à partir de l'automne 60 volontaires de France et d'Allemagne (trente par pays) à une action de volontariat dans l'autre pays.

Le travail du groupe de pilotage, constitué de responsables des ministères français et allemand chargés de la jeunesse et de partenaires de l'OFAJ intéressés par ce projet, est de développer un concept intégré de volontariat, de l'accompagner lors de sa phase pilote et de l'évaluer. De nombreuses réunions au sein de l'OFAJ et avec le groupe de pilotage ont eu lieu depuis le mois d'avril 2007 à ce sujet, qui ont permis de trouver un accord sur les conditions préalables à la mise en place d'un tel volontariat (mise en cohérence de l'année sociale volontaire allemande et des nouvelles structures françaises). Ont été développés en outre pour la phase pilote un calendrier précis et le contenu des séminaires pédagogiques binationaux d'accompagnement pour les participants en rapport avec les législations françaises et allemandes.

Chargé de la coordination du projet, l'OFAJ en coopération avec ses partenaires prendra en charge les formations sous la forme de séminaires d'accompagnement d'une durée cumulée de cinq semaines et qui auront lieu entre le démarrage des volontariats le 1^{er} septembre 2007 et leur conclusion le 15 août 2008. Les coûts engendrés par ces séminaires pédagogiques d'accompagnement seront assumés pour partie par l'OFAJ, pour partie par les deux gouvernements.

L'OFAJ, en sa qualité de centre de compétence et d'intermédiaire entre les deux pays, indiquera quelles sont les difficultés d'ordre juridique et administratif qui persistent afin qu'ils puissent être résolus au plus vite.

L'apprentissage précoce

L'ambition de l'OFAJ est de s'adresser à tous, des petits de trois ans aux jeunes adultes de 30 ans, de ceux qui font des études supérieures à ceux qui n'ont pas eu la chance ou la capacité d'en bénéficier. Si certaines catégories d'âge ou certains publics sont particulièrement privilégiés à l'OFAJ, ce n'est pas le cas des plus jeunes. Pourtant, à aucune autre période de la vie, la soif de savoir et d'apprentissage n'est aussi grande que dans les premières années de la vie. L'OFAJ est persuadé qu'une éducation bilingue et biculturelle recèle une grande richesse formatrice : les enfants n'acquièrent pas seulement une langue étrangère et des compétences interculturelles, ils deviennent naturellement des petits acteurs de la coopération franco-allemande et européenne. Il est cependant vrai que l'appréhension de l'importance de l'éducation au cours des premières années est fort différente en France et en Allemagne. C'est pourquoi l'OFAJ souhaite renforcer ses actions dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants et faire progresser la réflexion dans un cadre aussi bien théorique que pratique.

Le programme consacré aux jeunes éducateurs et éducatrices sera développé d'un point de vue quantitatif et qualitatif : nous voulons proposer à un plus grand nombre de bénéficiaire d'une

première expérience professionnelle dans un établissement préscolaire de l'autre pays. Ils seront accompagnés pédagogiquement par l'OFAJ et auront la possibilité de suivre une formation complémentaire. L'OFAJ souhaite également jouer un rôle dans la réforme de la formation aux métiers de la petite enfance : en coopération avec les responsables en France et en Allemagne (professionnels, associations, universités et IUFM, ministères), l'OFAJ s'appliquera à rechercher si l'introduction de mesures de formation ou le développement de modules franco-allemands ne pourraient permettre aux éducateurs d'acquérir une qualification supplémentaire importante.

Les programmes d'échange des professeurs du premier degré

La plupart des programmes proposés dans le cadre scolaire se situent alors que la décision des parents et des élèves pour le choix de la langue a déjà été prise. C'est pourquoi, il nous paraît particulièrement important de commencer tôt à éveiller l'intérêt pour la langue du partenaire, en l'occurrence le français et l'allemand. L'OFAJ a ainsi pour objectif de développer en 2008 le programme d'échange des enseignants du 1^{er} degré. Il développera, en coopération avec les autres acteurs de ce programme (éducation nationale, Länder) les actions suivantes : mise en place d'un jeu-concours franco-allemand, production d'une brochure et d'une affiche, refonte de la présentation du programme sur le site internet, présentation du programme dans le cadre du café pédagogique, un site internet fortement fréquenté par les enseignants français, travail de presse important lors de l'année européenne du dialogue interculturel 2008, discussion lors de la rencontre des recteurs et des représentants de la KMK le 14 décembre 2007 à Berlin.

L'éducation à la culture pour tous ?

L'éducation ne saurait se réduire à un simple apprentissage cognitif. Le développement de la personnalité, la connaissance du monde qui nous entoure et des données culturelles, l'acquisition de capacités à vivre en société, sont autant d'éléments constitutifs du processus éducatif. La diversité culturelle, pour laquelle se bat l'OFAJ, suppose que l'on connaisse sa propre culture et ses valeurs, afin de pouvoir comprendre, accepter et s'enrichir des autres cultures et de leurs différences. Dans nos sociétés marquées par l'immigration, ce savoir et cette éducation à la culture sont des capacités indispensables.

Il nous faut aussi constater que les habitudes des jeunes français et des jeunes allemands ont changé au cours de ces dernières années, ainsi les lieux de culture (opéras, théâtres, salles de concert, musées...) sont par exemple de moins en moins fréquentés par le jeune public. Sans même considérer l'importance des subventions et les engagements financiers d'opérateurs privés qui seront difficilement justifiables longtemps si ce processus se poursuit, il faut s'interroger sur la définition et la conception des lieux de culture en France et en Allemagne et, dans la mesure où on les considère comme indispensables, sur la manière d'attirer les jeunes vers eux.

Cette discussion se fait de plus en plus pressante en France et en Allemagne. La nouvelle Ministre de la Culture française a apporté dans ses fonctions précédentes des réponses, parfois controversées, d'autres comme Simon Rattle ont été récompensés pour leurs initiatives. L'OFAJ, qui depuis longtemps est engagé dans le domaine culturel, souhaite apporter sa contribution. Il souhaite notamment intensifier l'échange entre les acteurs les plus divers dans le domaine culturel et proposer lors de l'année européenne d'apprentissage interculturel un échange franco-allemand ayant pour sujet « Education à la culture – pour tous !! mais comment ? ». L'OFAJ souhaiterait jouer plus avant son rôle de médiateur et amener des acteurs d'horizons différents issus du monde politique, de la jeunesse, de l'art ainsi que des artistes confirmés à réfléchir et dialoguer ensemble.

Echanges avec la Turquie

L'OFAJ a la possibilité de proposer des échanges dits trinationaux (associant des participants d'un autre pays aux participants français et allemands) depuis 1976. Si ces programmes étaient réservés au départ aux pays de la Communauté économique européenne, l'OFAJ a maintenant la possibilité de consacrer plus de 15% de son budget d'intervention à ces programmes. La majorité des mesures d'échange est réalisée, parfois avec l'aide des fonds de concours des deux ministères des Affaires Etrangères, avec les pays de l'est et du sud-est européen, ainsi qu'avec les pays du pourtour de la Méditerranée.

Au cours de l'année 2008, nous développerons les programmes franco-allemands avec la Turquie. Ce pays est souvent évoqué lorsqu'il est question de la conception de l'Europe, une discussion qui doit déboucher sur des propositions concrètes lors de la Présidence française de l'Union Européenne dans la seconde moitié 2008. De plus, de nombreux migrants d'origine turque se sont installés en Europe, en France et plus particulièrement en Allemagne. C'est pourquoi, ce pays est un acteur important de nos actions dans le domaine de l'« intégration et de l'égalité des chances ».

2008 : 45 ans d'OFAJ

L'OFAJ fête en 2008 son 45^{ème} anniversaire. Loin de vouloir organiser des cérémonies somptueuses, nous souhaitons profiter de cette nouvelle étape pour mettre en exergue la richesse, la force d'innovation de l'offre de l'OFAJ ainsi que la pérennité de nos actions et leurs effets à long terme. Avec l'aide des organisations partenaires des différents secteurs dans toutes les régions de France et d'Allemagne, nous souhaitons présenter nos programmes et le fonctionnement en subsidiarité qui fait la force de l'OFAJ. Nous mettrons également à profit le nouveau site internet ainsi que notre nouveau logo pour montrer ce qu'a apporté la réforme de ces dernières années, réforme qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

2008 : année européenne de l'apprentissage interculturel

L'année européenne de l'apprentissage interculturel a pour objectif de « promouvoir le dialogue interculturel qui doit permettre à tous les citoyens européens et à tous ceux qui vivent dans l'Union Européenne d'acquérir des connaissances et de développer des compétences leur permettant de faire face à un environnement de plus en plus ouvert et complexe ».

L'apprentissage interculturel est présent dans tous les programmes de l'OFAJ, qu'il s'agisse de programmes d'échange pour les professeurs du premier degré, des échanges scolaires dits à thème, de la formation de médiateurs jeunesse ou de la recherche de stages. Cette omniprésence doit apparaître plus nettement lors de l'année européenne de l'apprentissage interculturel. Un projet innovant doit en outre être consacré aux questions de l'éducation à la culture (voir ci-dessus).

Soutien du travail de l'OFAJ par le service de presse et de relation publique

La réorganisation structurelle de l'OFAJ qui a pour objectif une professionnalisation dans l'exécution des missions se poursuit. Elle a conduit à un renforcement des structures internes de communication et d'information ainsi qu'à la redéfinition de certains postes et à la dissolution du service de la coordination. Un nouveau service de presse placé sous la responsabilité des secrétaires généraux a été créé.

Le site Internet de l'OFAJ est appelé à jouer un rôle de plus en plus important. Les agents de l'OFAJ vont recevoir une formation spécifique afin de pouvoir informer le public de manière rapide des actions de l'OFAJ et de ses partenaires. La coopération entre les différents secteurs

sera renforcée. Le site Internet de l'OFAJ est en réfection. Après avoir consulté les agents de l'OFAJ et interrogé les utilisateurs français et allemands, nous avons formé un groupe de travail interne qui élabore un cahier des charges afin de pouvoir faire un appel d'offre. Le nouveau site devra être plus tourné vers les souhaits des utilisateurs en privilégiant la fonction de recherche, une page d'accueil beaucoup plus claire afin de pouvoir trouver plus facilement l'objet de sa recherche. L'accès se fera non plus par tranche d'âge mais par rubriques thématiques. De plus, le site Internet ne sera pas une simple source d'information. Il doit également devenir un outil de communication interactif. Forums, chats et blogs permettront aux jeunes gens et jeunes filles de partager et de dialoguer avant de pouvoir se rencontrer réellement.

Actualisation des directives

Les directives qui sont votées par le Conseil d'Administration définissent un cadre qui permet des décisions claires pour les subventions de programmes et de mesures d'échange. Elles doivent à intervalle régulier être soumises à analyse et examen afin de voir si elles correspondent toujours aux attentes des organisations bénéficiaires, si elles permettent d'atteindre l'objectif qui est de rapprocher jeunes français et jeunes allemands. Un groupe de travail sera constitué en 2008 afin de moderniser les directives, il associera le Conseil d'Orientation, les ministères français et allemands pour la Jeunesse, des organisations bénéficiaires et des jeunes gens et jeunes filles ne faisant partie d'aucune organisation.